

## CONCOURS DE BOURSES DE LA CHAIRE DE RECHERCHE AUTOCHTONE EN SOINS INFIRMIERS AU QUÉBEC POUR LES ÉTUDIANT.E.S DE MAÎTRISE ET DOCTORAT

La mission de la Chaire de recherche autochtone en soins infirmiers au Québec (CRASIQ) est de promouvoir l'équité en santé et la sécurité culturelle des personnes Autochtones au Québec, à travers la décolonisation de la formation et de la pratique des professionnel.le.s de la santé. La CRASIQ attribuera des bourses aux étudiant.e.s qui rédigent un mémoire ou une thèse s'inscrivant dans l'un de ses axes de recherche :

1. Renforcer la capacité des professionnels de la santé à décoloniser leur pratique et à offrir des soins de santé culturellement sécuritaires pour les personnes autochtones
2. Développer des pratiques sages au niveau structurel pour soutenir des soins de santé culturellement sécuritaires et favorisant l'équité pour les personnes autochtones en milieu urbain

Amélie Blanchet Garneau, Ph.D est titulaire de la Chaire depuis 2019 et professeure agrégée à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal. Elle est chercheuse régulière au Centre de recherche en santé publique (CRéSP). La CRASIQ est financée par les Instituts de recherche en santé du Canada, les Fonds de recherche Santé du Québec, la Fondation des infirmières et infirmiers du Canada et l'Université de Montréal.

Des montants de 20 000\$ pour le doctorat et de 10 000\$ pour la maîtrise seront octroyés, sous réserve de la disponibilité des fonds, pour la réalisation de projets de recherche étudiants. Bien que cette bourse ne soit pas renouvelable, il est possible de l'obtenir à un maximum de trois reprises pour les personnes étudiantes au doctorat et à deux reprises pour les personnes étudiantes à la maîtrise, selon la disponibilité des fonds.

Vous trouverez, plus bas le document explicatif du concours incluant les critères d'admissibilité, les conditions d'octroi et la procédure pour déposer un dossier de candidature. La date limite pour le dépôt de votre demande est le **19 juin 2024 à 23h59**.

## CONCOURS DE BOURSES DE LA CHAIRE DE RECHERCHE AUTOCHTONE EN SOINS INFIRMIERS AU QUÉBEC POUR LES ÉTUDIANT.E.S DE MAÎTRISE ET DOCTORAT

---

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être inscrit à un programme de maîtrise ou de doctorat d'une Université québécoise
- Réaliser un projet de recherche s'inscrivant dans l'un de ses axes de recherche de la CRASIQ

### CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ÉVALUATION

- Qualité du projet de recherche
  - Clarté et concision de la problématique
  - Clarté et concordance des objectifs de recherche
  - Pertinence de la ou des méthodes
  - Originalité du projet et contribution à l'avancement des connaissances sur la recherche autochtone en santé
  - Respect des principes de la recherche autochtone
  - Retombées concrètes en milieu autochtone
- Harmonisation du projet de recherche avec la mission et les axes de recherche de la Chaire
- Excellence du dossier académique
- Expérience de collaboration avec des personnes, communautés ou organismes autochtones
- Expérience en recherche
- Obtention de bourses et de prix
- Publications et communications
- Lettre d'appui d'un.e professeur.e du programme

### DOCUMENTS À PRÉSENTER (COPIE ÉLECTRONIQUE)

- Formulaire de demande de bourse dûment rempli et signé
- Une copie des relevés de notes **non-officiels** des études universitaires complétées et en cours.



# CRASIQ

Chaire de recherche autochtone  
en soins infirmiers au Québec

- La description du projet de recherche (problématique, but, méthode, retombées prévues, échéancier) (*maximum 2 pages incluant les références, interligne simple, taille du caractère de 12 Times New Roman, marges 2,5 cm*)
- Un curriculum vitae incluant les expériences pertinentes en recherche, les bourses et prix obtenus, la liste des publications, des présentations dans des congrès et des autres activités de rayonnement réalisées à ce jour (*4 pages maximum, interligne simple, Times New Roman 12, marges de 2,5 cm*)
- Une lettre de motivation (1 page)
- Une lettre d'appui d'un.e professeur.e du programme

## CONDITIONS D'OCTROI

- Poursuivre ses études dans un programme de maîtrise ou de doctorat dans une université québécoise
- Mentionner la CRASIQ dans ses communications orales ou écrites en lien avec son projet d'étude
- Présenter ses travaux dans le cadre d'une activité scientifique de la CRASIQ
- Le cumul de bourses est permis jusqu'à l'occurrence de 60 000\$.
- Les récipiendaires de la bourse s'engagent à appliquer à des bourses d'organismes subventionnaires externes (par exemple, FRQS, FRQSC, CRSH, IRSC).

## MODALITÉ DE VERSEMENT DE LA BOURSE

Le paiement de la bourse se fera en trois versements égaux (un par trimestre) pour un total de 20 000\$ pour la bourse de doctorat et 10 000\$ pour la bourse de maîtrise.

## ENVOI DE LA DEMANDE

Les dossiers dûment complétés doivent, être transmis par courriel en un seul document PDF à l'attention de Mme **Anne-Renée Delli Colli**, coordonnatrice de la Chaire de recherche autochtone en soins infirmiers du Québec à [crasiq@umontreal.ca](mailto:crasiq@umontreal.ca)

**Date limite : 19 juin 2024 à 23h59.**